

Comment se situe la France à l'échelle européenne en matière de taux d'emploi ?

Parmi les pays européens, la France occupe le 21^e rang en matière de taux d'emploi des 15 à 64 ans. Il s'élève à 69 % en 2025 (contre 71 % en moyenne dans l'Union Européenne). L'écart vis-à-vis des pays dont le taux d'emploi est le plus élevé est particulièrement important pour les plus jeunes (15 à 24 ans) avec un moindre recours au temps partiel et au cumul emploi formation, et une plus grande difficulté d'insertion sur le marché du travail.

Il l'est également pour les plus âgés (55 à 64 ans) malgré une forte progression sur les 20 dernières années, du fait d'un âge effectif moyen de sortie du marché du travail moins élevé. Pour la tranche d'âge intermédiaire (25 à 54 ans), le taux d'emploi en France est légèrement supérieur à la moyenne européenne, malgré un plus faible taux d'emploi des moins diplômés et des immigrés.

La France partage avec ses voisins européens [l'ambition d'avoir un taux d'emploi élevé](#) [1]. Elle affiche cependant un taux d'emploi de 69 % en 2025 pour les 15 à 64 ans, deux points derrière la moyenne de l'Union européenne (UE27) et loin derrière les pays les plus performants tels que les Pays-Bas (82 %), l'Allemagne (77 %) ou le Danemark (77 %) (graphique 1).

L'analyse par classes d'âge permet de mieux comprendre les raisons de ce taux d'emploi plus bas, à la fois en 2025 et en évolution sur la période 2005-2025. Un examen plus ciblé de certaines sous-populations parmi les classes d'âge intermédiaire révèle des écarts importants, avec les autres pays européens, en particulier pour les taux d'emploi des moins diplômés et des immigrés.

Une plus grande difficulté d'insertion sur le marché du travail pour les jeunes

Le taux d'emploi des 15 à 24 ans en France est de 35 % en 2025, au huitième rang des pays européens. L'écart est particulièrement important avec les pays des rangs supérieurs : plus de 40 points avec les Pays-Bas, 26 points avec le Danemark et 16 points avec l'Allemagne et l'Autriche. La France a néanmoins un taux d'emploi des jeunes équivalent à la moyenne européenne. Il a progressé de quatre points en 20 ans (entre 2005 et 2025), soit une progression plus soutenue que dans l'UE27 (+1 point) (graphique 2). La France était au 15^e rang en 2005, cette évolution n'a pas permis de combler le décalage avec les pays dont le taux d'emploi est plus élevé sur cette tranche d'âge. La hausse en France est intégralement concentrée sur la période récente, de cinq points depuis 2018 en lien avec la réforme de l'apprentissage [2]. La hausse du taux d'emploi des jeunes depuis 2005 est plus importante en Allemagne et aux Pays-Bas alors même que leur taux d'emploi y était déjà plus élevé. Les écarts se sont donc creusés avec ces pays.

Les écarts en termes de taux d'emploi des 15 à 24 ans, par rapport aux pays ayant les taux les plus élevés, se concentrent sur l'emploi à temps partiel (graphique 3). En effet, le taux d'emploi à temps plein des 15 à 24 ans est de 27 % en France en 2025, supérieur à celui de la moyenne européenne (23 %). En revanche, le taux d'emploi à temps partiel des 15 à 24 ans est de 8 % en France en 2025, contre 12 % en moyenne dans l'Union européenne. Deux pays se singularisent avec une prépondérance de la part de l'emploi à temps partiel et un taux d'emploi des jeunes particulièrement élevé : les Pays-Bas et, dans une moindre mesure, le Danemark.

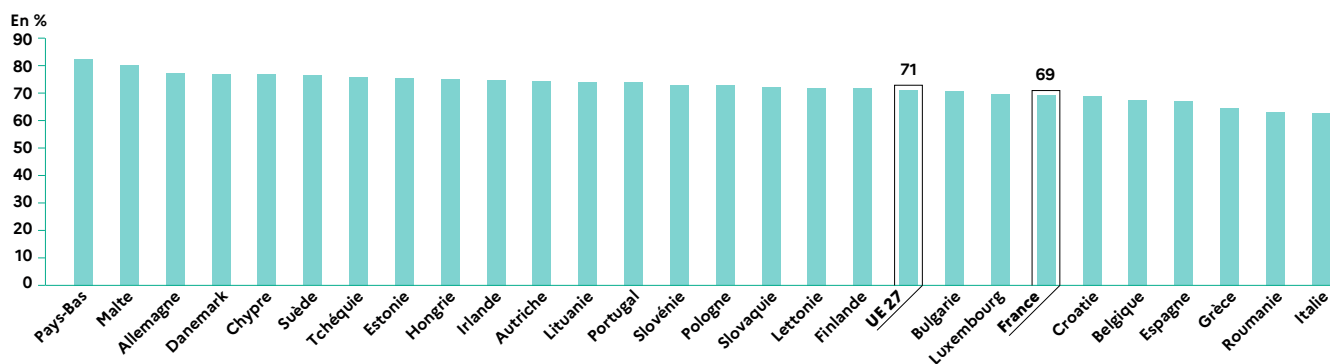
Les écarts en termes de taux d'emploi à temps partiel des 15 à 24 ans viennent principalement des situations très différentes de cumul formation et emploi, en général à temps partiel (graphique 4). En effet, bien que proche de la moyenne

européenne (17 %), la part des jeunes qui cumulent emploi et formation est nettement plus faible en France (18 %) qu'au Danemark (42 %) et aux Pays-Bas (58 %). Au contraire, la part des jeunes en formation hors emploi est beaucoup plus faible dans ces deux derniers pays (respectivement 32 % et 20 %) alors qu'elle s'élève à 54 % en France et à 57 % dans l'UE. La part des 15 à 24 ans en emploi qui ne sont pas en formation est quasi identique entre ces pays (16 % en France, 17 % dans l'UE, 18 % aux Pays-Bas, 19 % au Danemark). Au contraire, les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation (NEET), bien que représentant une plus faible proportion des jeunes que les catégories précédentes, contribuent aux écarts avec les autres pays européens. Leur part est particulièrement élevée en France (11 %). Cela peut s'expliquer en partie par le fait que des jeunes ayant des difficultés scolaires quittent leur formation initiale peu ou pas qualifiés, ce qui est un frein à l'insertion sur le marché du travail. Les résultats de la France aux enquêtes Pisa illustrent ces difficultés avec une part importante d'élèves « peu performants » en mathématiques,

compréhension de l'écrit et sciences ([graphique A en ligne](#) pour l'enquête Pisa¹ 2022 et le croisement part des NEET et performances scolaires).

Un des leviers pour augmenter le taux d'emploi des jeunes peut être d'améliorer l'insertion professionnelle et la transition entre études et emploi. En effet, le taux d'emploi des 15 à 34 ans, ni en études ni en formation, est plus faible en France que dans l'Union européenne 3 ans ou moins après l'obtention du plus haut niveau de diplôme (- 5 points avec 71 % contre 76 %, [graphique 5](#)), cet écart se résorbant partiellement avec le temps. Les Pays-Bas, l'Allemagne et le Danemark se distinguent à l'opposé par des taux d'emploi plus élevés que la moyenne européenne dans les 3 ans suivant l'obtention du plus haut diplôme, signe d'une insertion plus rapide sur le marché du travail. Les pays ayant un taux de cumul emploi formation élevé (supérieur à 20 %) ont une insertion professionnelle plus rapide que la moyenne européenne (à l'exception de la Finlande) ([graphique B en ligne](#)).

GRAPHIQUE 1 | Taux d'emploi des 15 à 64 ans en 2025

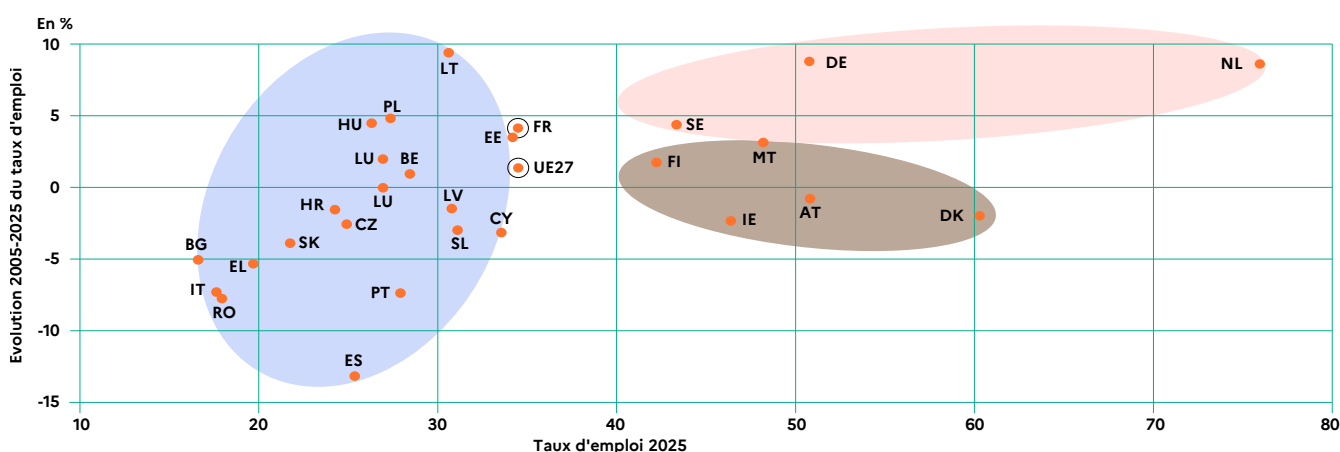


Lecture : en 2025, le taux d'emploi des 15 à 64 ans s'élève à 69 % en France, treize points derrière les Pays-Bas.

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27).

Source : Eurostat, Labour Force Survey (LFS) y compris pour la France (encadré méthodologique).

GRAPHIQUE 2 | Dynamique du taux d'emploi des 15 à 24 ans entre 2005 et 2025



Note : l'ensemble rose correspond aux trois pays dont le taux d'emploi est supérieur à la France et qui a davantage progressé entre 2005 et 2025. Ce sont donc des pays avec lesquels il n'y a pas de convergence du taux d'emploi. L'ensemble marron correspond aux pays pour lesquels il y a eu une convergence partielle du taux d'emploi avec la France : il a moins progressé qu'en France en 20 ans, tout en restant supérieur en 2025. L'ensemble bleu correspond aux pays dont le taux d'emploi 2025 est inférieur à la France. Se référer à l'encadré méthodologique en fin de publication pour plus de détails sur les abréviations et sur la série longue utilisée. Un ajustement a été effectué sur les données néerlandaises afin de garantir qu'elles soient à méthodologie constante dans le temps.

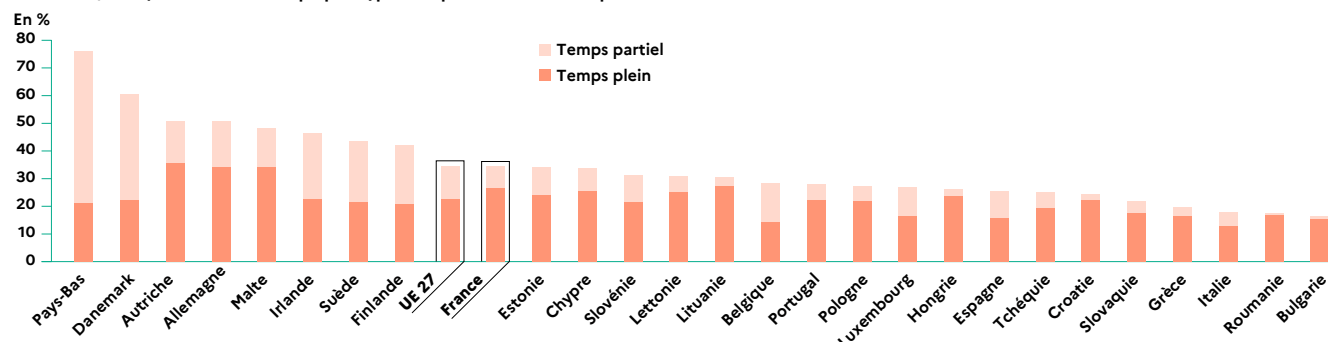
Lecture : en 2025, le taux d'emploi des 15 à 24 ans s'élève à 35 % en France et a progressé de quatre points depuis 2005.

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27).

Source : Eurostat, Labour Force Survey (LFS).

¹ L'enquête Pisa évalue tous les trois ans les compétences des élèves de 15 ans en mathématiques, compréhension de l'écrit et science. Elle est pilotée par l'OCDE et organisée dans plus de 80 pays : voir « [Résultats du PISA 2022 \(Volume I\)](#) ».

GRAPHIQUE 3 | Distinction temps plein/partiel pour le taux d'emploi des 15 à 24 ans en 2025

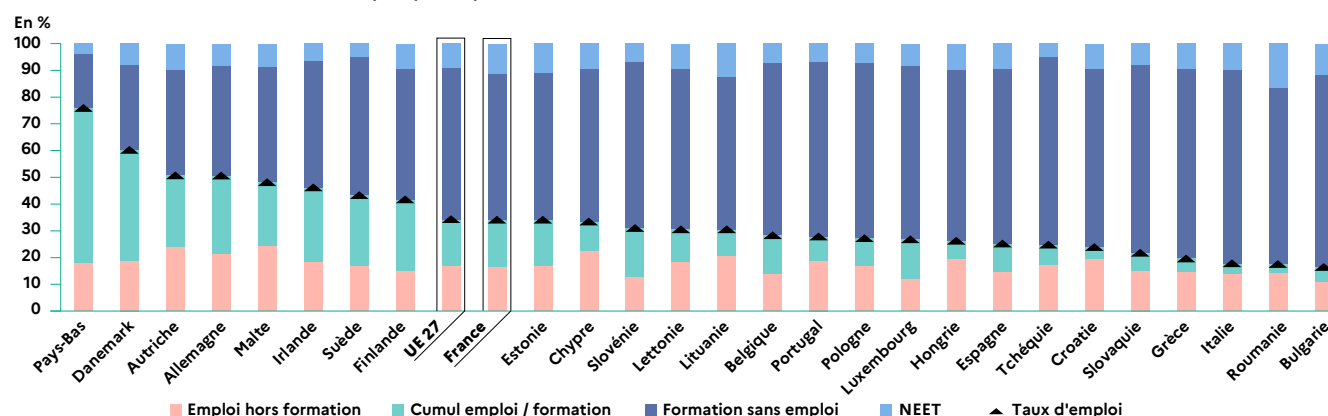


Lecture : en 2025, le taux d'emploi des 15 à 24 ans s'élève à 35 % en France dont 27 % à temps plein et 8 % à temps partiel.

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27).

Source : Eurostat, Labour Force Survey (LFS).

GRAPHIQUE 4 | Croisement statut d'emploi/participation à la formation des 15-24 ans en 2025



Note : la catégorie « en formation » inclut à la fois l'enseignement formel (écoles, universités...) et les formations non formelles (cours, stages, séminaires, ateliers). Les formations directement encadrées sur le poste de travail ne sont pas prises en compte. La mesure couvre à la fois les formations à visée professionnelle et les formations à des fins personnelles, sociales ou de loisirs.

Lecture : en 2025, le taux d'emploi des 15 à 24 ans en France se décompose presque à égalité entre emploi hors formation (16 %) et cumul emploi formation (18 %).

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27).

Source : Eurostat, Labour Force Survey (LFS).

Un retard persistant en matière de taux d'emploi des seniors, en dépit d'une forte progression sur vingt ans

La population européenne est vieillissante, et certains pays parmi lesquels l'Allemagne ou l'Italie voient leur population en âge de travailler commencer à décliner. Dans ce contexte, l'emploi des seniors prend une importance de plus en plus grande. Le taux d'emploi des 55 à 64 ans s'établit à 62 % en 2025 en France [3], au 17^{ème} rang des pays européens, 5 points en dessous de la moyenne européenne, 13 points en dessous du Danemark et 14 points en dessous des Pays-Bas et de l'Allemagne. Ces écarts s'expliquent principalement du fait d'un taux d'emploi plus faible sur la tranche d'âge des 60 à 64 ans (graphique 6). Alors que le taux d'emploi des 55 à 59 ans est relativement homogène entre pays, dans la continuité du taux d'emploi des 25 à 54 ans, il varie fortement pour les 60 à 64 ans et s'établit à 44 % en France, soit 11 points de moins que la moyenne européenne, loin

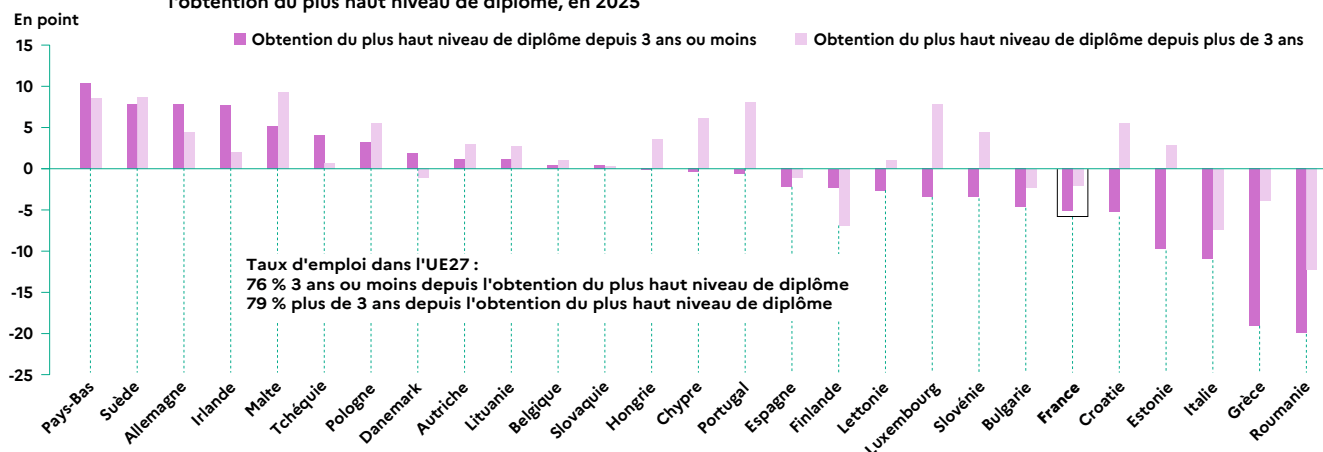
des taux des Pays-Bas, du Danemark et de l'Allemagne (respectivement 70 %, 69 % et 68 %).

Sur cette période, le taux d'emploi des 60 à 64 ans a progressé d'environ 30 points en France, presque autant que dans l'Union européenne ou au Danemark (graphique 7). La hausse a été plus élevée aux Pays-Bas et en Allemagne (respectivement +47 et +39 points) alors même que ces deux pays bénéficiaient d'un taux d'emploi des 60 à 64 ans plus élevé en 2005. Il n'y a donc pas eu de convergence des taux d'emploi pour cette tranche d'âge. La forte progression du taux d'emploi des seniors en France n'a pas permis de combler l'écart avec les pays européens dont le taux est plus élevé.

D'après le dernier panorama des pensions de l'OCDE [4], l'écart français en matière de taux d'emploi des seniors, aussi bien pour les femmes que pour les hommes, est en partie la conséquence d'un âge effectif moyen de sortie du marché du travail² plus précoce que dans l'Union Européenne (graphique 8). Ainsi, en France en 2025, le taux d'emploi des hommes de 60 à 64 ans est de 45 %,

²Selon l'OCDE, l'âge effectif moyen de sortie du marché du travail est défini comme l'âge moyen de sortie du marché du travail pour les personnes âgées de 40 ans ou plus.

GRAPHIQUE 5 | Écart à la moyenne européenne du taux d'emploi des 15 à 34 ans, ni en études ni en formation, selon le nombre d'années depuis l'obtention du plus haut niveau de diplôme, en 2025

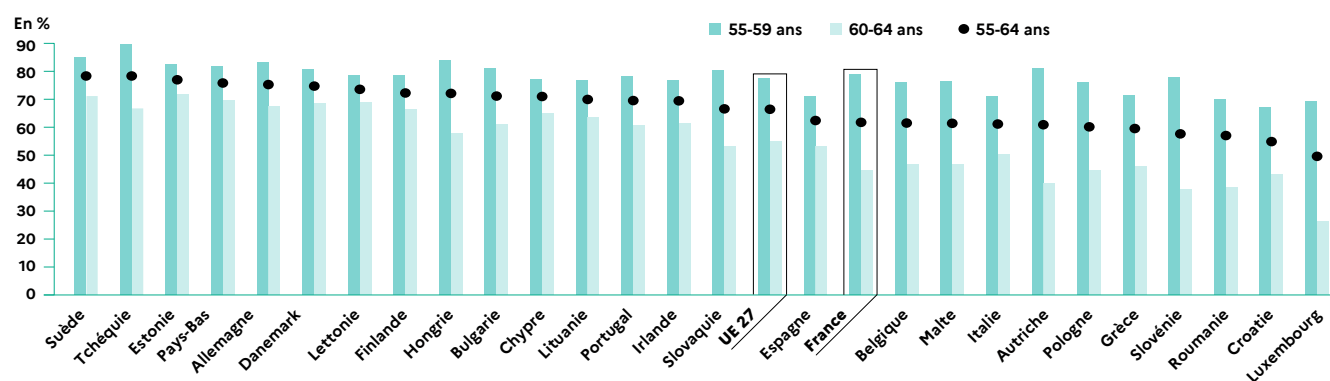


Lecture : en 2025, le taux d'emploi des 15 à 34 ans, ni en études ni en formation, 3 ans ou moins après l'obtention du plus haut niveau de diplôme est cinq points plus faible en France qu'en moyenne dans l'UE27 et deux points plus faible pour les jeunes ayant obtenu leur plus haut niveau de diplôme depuis plus de 3 ans.

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27).

Source : Eurostat, Labour Force Survey (LFS)

GRAPHIQUE 6 | Taux d'emploi des 55-64 ans en 2025

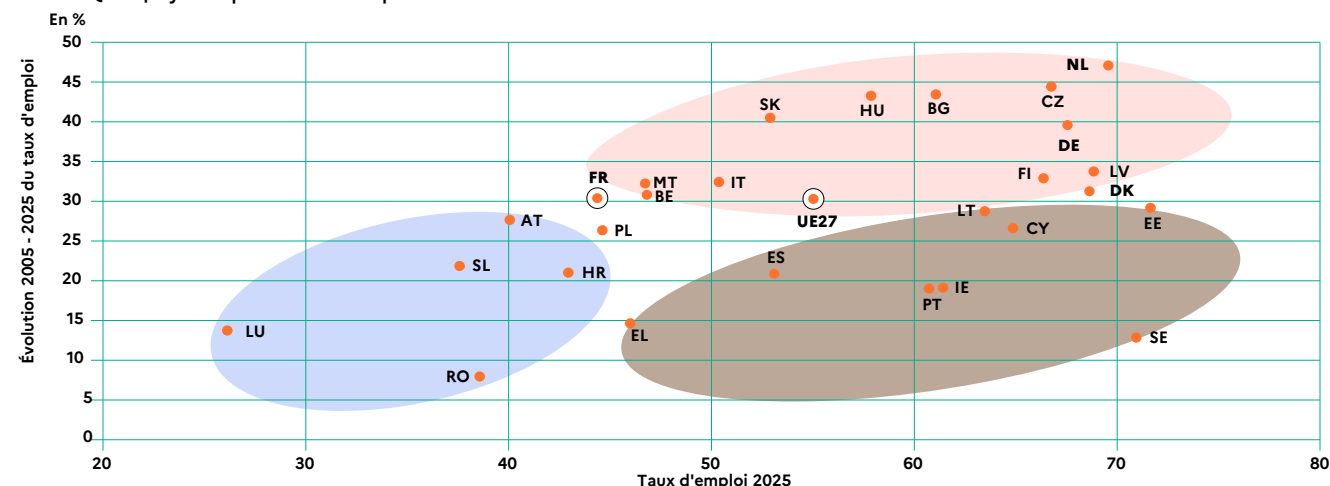


Lecture : en 2025, les taux d'emploi des 55 à 59 ans et des 60 à 64 ans sont respectivement de 79 % et 44 % en France.

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27).

Source : Eurostat, Labour Force Survey (LFS).

GRAPHIQUE 7 | Dynamique du taux d'emploi des 60-64 ans entre 2005 et 2025



Note : l'ensemble rose correspond au groupe de pays dont le taux d'emploi est supérieur à la France et qui a davantage progressé entre 2005 et 2025. Ce sont donc des pays avec lesquels il n'y a pas de convergence du taux d'emploi. L'ensemble marron correspond aux pays pour lesquels il y a eu une convergence partielle du taux d'emploi avec la France. Il a moins progressé qu'en France en 20 ans, tout en restant supérieur en 2025. L'ensemble bleu correspond aux quelques pays dont le taux d'emploi 2025 est inférieur à la France. Se référer à l'encadré méthodologique en fin de publication pour plus de détails sur les abréviations et sur la série longue utilisée.

Lecture : en 2025, le taux d'emploi des 60 à 64 ans s'élève à 44 % en France, soit une progression de 31 points depuis 2005.

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27).

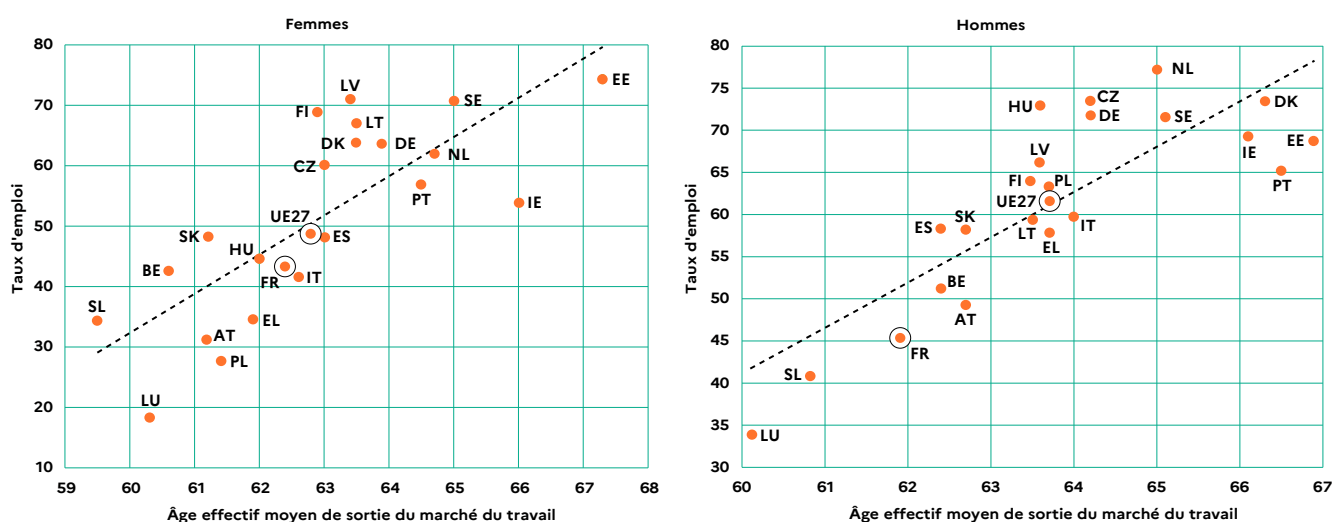
Source : Eurostat, Labour Force Survey (LFS).

16 points inférieur à celui de la moyenne européenne. Leur âge effectif de sortie du marché du travail est proche de 62 ans contre 64 ans en moyenne dans l'Union européenne. À l'opposé, les Pays-Bas et le Danemark combinent âge effectif de sortie du marché du travail et taux d'emploi élevés (respectivement supérieur à 65 ans et à 74 %). S'agissant des femmes, l'écart entre le taux d'emploi des 60 à 64 ans en France et la moyenne européenne est plus faible (43 % et 49 % respectivement, soit 5 points d'écart), reflétant dans une large mesure un taux d'emploi plus élevé des femmes en France durant la vie active indépendamment de la tranche d'âge considérée.

Un taux d'emploi plus faible pour les 25-54 ans les moins diplômés ou immigrés

En 2025, le taux d'emploi des 25 à 54 ans s'élève à 83 % en France, comme la moyenne européenne, sans pour autant égaler les pays avec les taux d'emploi les plus élevés, tels que les Pays-Bas (87 %) ou l'Allemagne (85 %) (graphique 9). Les écarts de taux d'emploi sur cette tranche d'âge entre pays sont beaucoup plus resserrés que ceux se rapportant aux jeunes et aux seniors.

GRAPHIQUE 8 | Âge effectif moyen de sortie du marché du travail et taux d'emploi des 60 à 64 ans en 2025 - Distinction femmes/hommes

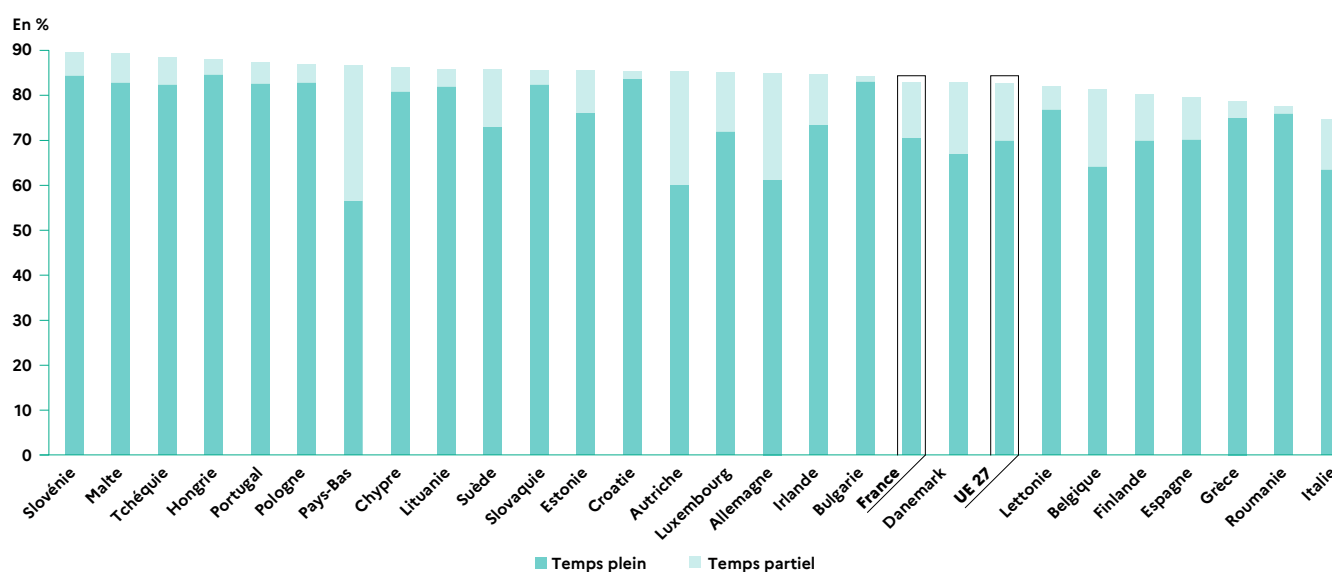


Lecture : en 2025, les taux d'emploi des 60 à 64 ans sont de 45 % pour les hommes et de 43 % pour les femmes en France. Ils correspondent à des âges effectifs moyens de sortie du marché du travail de 61,9 et 62,4 ans.

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27), hormis la Bulgarie, la Roumanie, la Croatie, Chypre et Malte.

Sources : Eurostat, *Labour Force Survey* (LFS) ; OCDE, *Panorama des pensions 2025*.

GRAPHIQUE 9 | Distinction temps plein / partiel pour le taux d'emploi des 25-54 ans en 2025

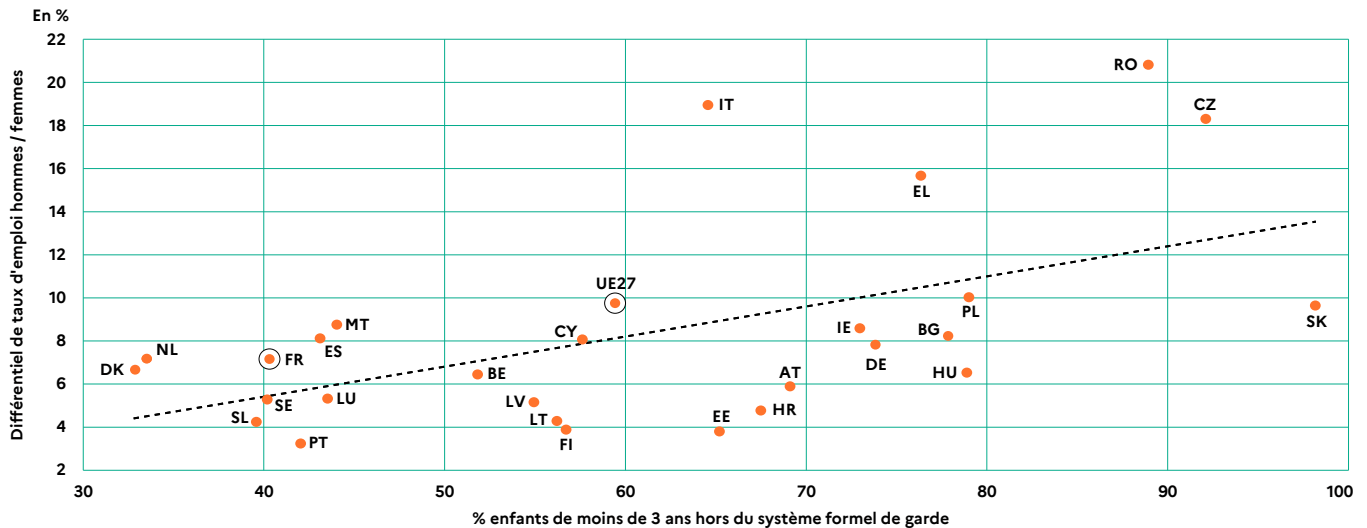


Lecture : en 2025, le taux d'emploi des 25 à 54 ans s'élève à 83 % en France dont 71 % à temps plein et 13 % à temps partiel.

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27).

Source : Eurostat, *Labour Force Survey* (LFS).

GRAPHIQUE 10 | Différentiel de taux d'emploi femmes/ hommes des 25 à 44 ans et proportion d'enfants hors du système formel de garde en 2025

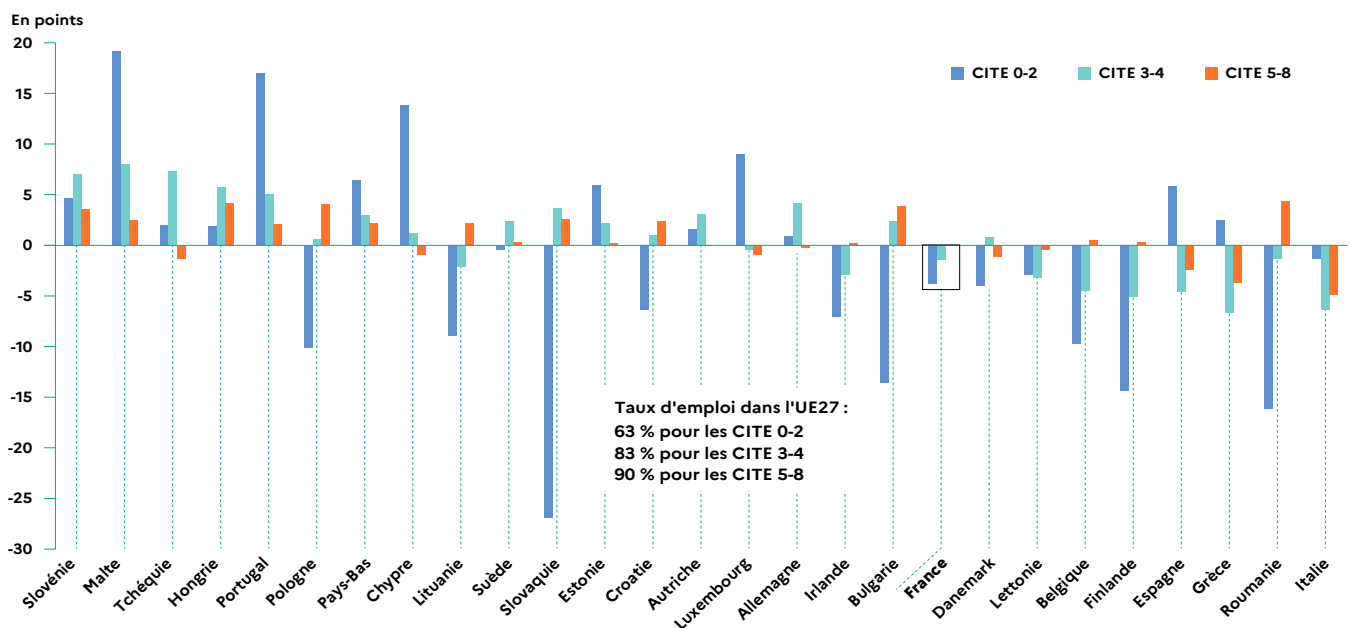


Lecture : en 2025, 40 % des enfants de moins de 3 ans ne bénéficient pas du système formel de garde en France (59 % dans l'UE27) et le différentiel de taux d'emploi entre hommes et femmes des 25 à 44 ans s'élève à sept points au détriment des femmes (dix points dans l'UE27).

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27).

Source : Eurostat, Labour Force Survey (LFS).

GRAPHIQUE 11 | Écart à la moyenne européenne du taux d'emploi des 25-54 ans selon le niveau de diplôme, en 2025



Note : les niveaux de diplôme sont regroupés selon la nomenclature internationale CITE : CITE 0-2 (faible niveau de diplôme), CITE 3-4 (niveau intermédiaire) et CITE 5-8 (enseignement supérieur). Les pays sont classés par écart décroissant à la moyenne européenne de leur taux d'emploi des 25-54 ans.

Lecture : en 2025, le taux d'emploi des 25 à 54 ans les moins diplômés (CITE 0-2) en France est quatre points inférieur à celui de la moyenne européenne. Il est identique pour les plus diplômés (CITE 5-8).

Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27).

Source : Eurostat, Labour Force Survey (LFS).

De même, les taux d'emploi à temps partiel et à temps plein sont quasi identiques en France et en moyenne dans l'Union Européenne : autour de 70 % à temps plein et 13 % à temps partiel. Les Pays-Bas, l'Autriche et l'Allemagne se distinguent avec un taux d'emploi à temps plein plus faible (respectivement 57 %, 60 % et 61 %) mais un taux d'emploi à temps partiel plus élevé (respectivement 30 %, 25 % et 24 %). Il s'agit, par ailleurs, des pays européens pour lesquels l'écart entre les femmes et les hommes en termes d'emploi à temps partiel est le plus élevé (supérieur à 30 points) ([graphique C en ligne](#)).

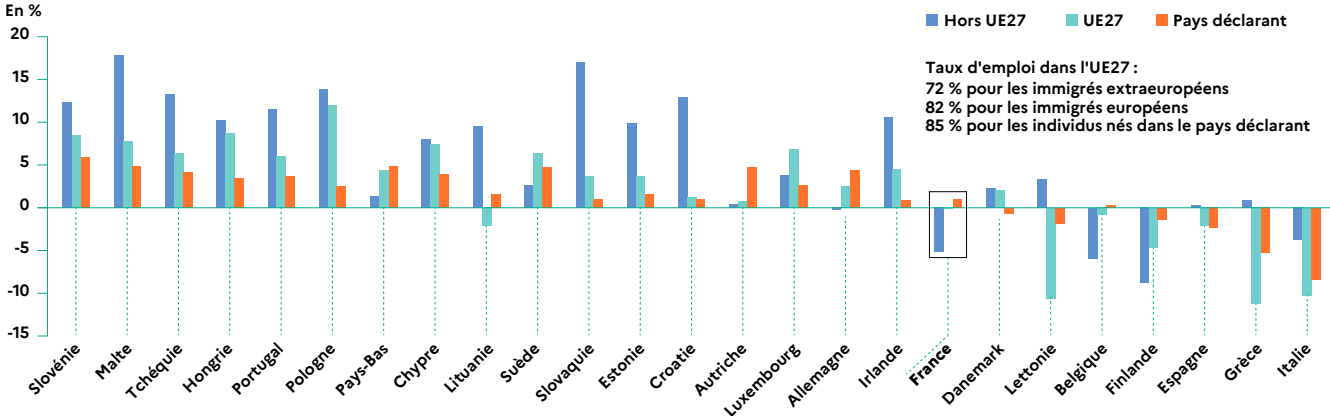
Sur vingt ans, le taux d'emploi des 25 à 54 ans a progressé de deux points en France et de six points en moyenne dans l'Union européenne ([graphique D en ligne](#)). Cette moindre progression en France est imputable aux deux composantes : emploi à temps partiel et à temps plein. Le taux d'emploi à temps partiel a stagné en France alors qu'il a progressé de deux points en moyenne dans l'Union européenne, et encore davantage en Autriche et en Allemagne (+8 points et +5 points respectivement). Le taux d'emploi à temps plein a progressé de trois points en France, moins que la moyenne européenne (+5 points) mais davantage

qu'en Allemagne et au Danemark (respectivement +2 points et -5 points). Les marchés du travail de l'Autriche, de la Finlande et du Danemark se singularisent par une progression du taux d'emploi à temps partiel combinée à une baisse du taux d'emploi à temps plein [5].

En France en 2025, au sein des 25 à 54 ans, différentes sous-populations connaissent un écart en termes de taux d'emploi que ce soit par rapport à la moyenne nationale ou

par rapport à la moyenne européenne. Les femmes ont un taux d'emploi plus faible que celui des hommes (80 % contre 86 %), légèrement supérieur à la moyenne européenne. L'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes reste relativement contenu en France (-7 points contre -9 points en moyenne dans l'Union européenne). Il est le plus faible dans les pays baltes et scandinaves et atteint son maximum en Grèce, en Roumanie et en Italie ([graphique E en ligne](#)). À ces âges intermédiaires, le fait d'avoir des enfants constitue

GRAPHIQUE 12 | Écart à la moyenne européenne du taux d'emploi des 25-54 ans selon le pays de naissance, en 2025



Lecture : en 2025, le taux d'emploi des 25 à 54 ans immigrés extra-européens en France est cinq points inférieur à celui de la moyenne européenne. Il est identique pour les immigrés communautaires.
Champ : ensemble des pays de l'Union européenne (UE27), hormis la Bulgarie et la Roumanie.
Source : Eurostat, Labour Force Survey (LFS).

ENCADRÉ • Données et méthodologies

Les enquêtes *Labour Force Survey* (LFS) sont les plus grandes enquêtes par sondage menées auprès des ménages et des particuliers européens. Leur premier objectif statistique est de décomposer la population entre personnes en emploi, personnes au chômage et personnes inactives tel que défini par le Bureau International du Travail (BIT). Elles permettent également, pour la population âgée de 15 ans et plus, de connaître le pays de naissance (pays déclarant / autre pays européen / autre pays hors UE27), ainsi que le statut au regard de l'éducation et de la formation.

Eurostat publie les résultats de l'enquête de 33 pays participants, parmi lesquels les 27 États membres de l'UE. Les pays sont responsables de la collecte des données dans le cadre de leurs enquêtes nationales, qu'ils transmettent ensuite à Eurostat. En France, l'enquête Emploi en continu de l'Insee est la déclinaison française des LFS.

Eurostat publie les données annuelles détaillées depuis 2005. Du fait de ruptures de séries, particulièrement en 2021 à la suite de la mise en place d'un questionnaire rénové, Eurostat publie des séries ajustées des principaux indicateurs depuis 2009. Dans cette publication, pour pouvoir mener une analyse détaillée, les données non corrigées ont été utilisées pour commenter les évolutions. Pour assurer la robustesse des résultats, les évolutions basées sur les séries non ajustées ont été comparées avec celles provenant des séries ajustées lorsque cela était possible (par exemple concernant le taux d'emploi des jeunes) ou avec des séries ajustées proches (par exemple le taux d'emploi des 55-64 ans au lieu de celui des 60-64 ans). Les évolutions sont très proches sur la période 2009-2025 (moins d'un point d'écart), sauf

pour le taux d'emploi des jeunes aux Pays-Bas où le changement de méthode en 2021 change fortement le niveau (un ajustement a donc été effectué).

L'ensemble des données a été extrait en juillet 2026, sur la base de données actualisées en juin 2026. Les données pour la France viennent également des données Eurostat et peuvent légèrement différer des données provenant de l'Insee à la suite de traitements différents, même si la source statistique utilisée est la même.

Définition du taux d'emploi : Le taux d'emploi global se calcule par rapport à la population en âge de travailler (généralement les 15-64 ans). Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes en âge de travailler en emploi et le total de la population de cette catégorie d'âge. Un taux d'emploi peut également être calculé pour une catégorie d'âge en particulier et / ou en distinguant les hommes et les femmes dans une zone géographique donnée.

Liste des abréviations des États membres de l'Union européenne à 27 (UE27) :

BE	Belgique	FR	France	NL	Pays-Bas
BG	Bulgarie	HR	Croatie	AT	Autriche
CZ	Tchéquie	IT	Italie	PL	Pologne
DK	Danemark	CY	Chypre	PT	Portugal
DE	Allemagne	LV	Lettonie	RO	Roumanie
EE	Estonie	LT	Lituanie	SI	Slovénie
IE	Irlande	LU	Luxembourg	SK	Slovaquie
EL	Grèce	HU	Hongrie	FI	Finlande
ES	Espagne	MT	Malte	SE	Suède

le principal frein à l'emploi des femmes, avec une incidence d'autant plus élevée que les enfants sont nombreux et/ou en bas âge [6]. En exploitant les données de comparaison internationale tirées des enquêtes emploi, en se limitant aux individus âgés de 25 à 44 ans, les plus susceptibles d'avoir des enfants en bas âge, on observe que le différentiel de taux d'emploi entre les femmes et les hommes est d'autant plus important que la proportion d'enfants de moins de 3 ans hors du système formel de garde³ est élevée [7] (graphique 10). La France affiche un écart de taux d'emploi entre les femmes et les hommes à ces âges ainsi qu'une proportion d'enfants de moins de 3 ans gardés hors du système formel plus faibles que la moyenne européenne, comme aux Pays-Bas [8] et au Danemark, au contraire de pays comme l'Italie ou l'Allemagne.

D'autres sous-populations parmi les classes d'âge intermédiaire connaissent un écart en termes de taux d'emploi par rapport à la moyenne européenne. Ainsi, le taux d'emploi des 25 à 54 ans est plus faible en France pour les moins diplômés⁴ : 60 % en 2025, contre 63 % en moyenne dans l'Union européenne, 64 % en Allemagne et 70 % aux Pays-Bas. Les écarts par rapport à la moyenne européenne (graphique 11) se réduisent

à mesure que le niveau de diplôme s'élève, jusqu'à devenir quasi nuls pour les plus diplômés⁵. La proportion de diplômés du supérieur, plus forte en France que dans l'UE (50 % contre 41 %), contribue donc à rehausser le taux d'emploi des 25 à 54 ans davantage en France qu'en moyenne dans l'UE.

Par ailleurs, le taux d'emploi des 25 à 54 ans est également plus faible en France qu'en moyenne dans l'Union européenne pour les immigrés extra-européens (graphique 12) alors qu'il est supérieur ou égal pour les immigrés européens et pour les individus nés en France. Il s'élève à 66 % pour les personnes nées hors de l'Union européenne, contre 71 % en Allemagne, 72 % dans l'UE, 73 % aux Pays-Bas et 74 % au Danemark. Les pays ayant un taux d'emploi pour les immigrés extra-européens inférieurs à la moyenne européenne (Finlande, Belgique, France, Italie) ont une proportion d'immigrés extra-européens proche de la moyenne de l'Union. L'Allemagne et l'Espagne ont à la fois une forte proportion d'immigrés hors UE et un taux d'emploi de cette population proche de la moyenne européenne [9]. La qualification des immigrés en France n'explique pas cet écart puisque la part d'étrangers peu diplômés est plus faible en France qu'en moyenne dans l'UE, d'après les données d'Eurostat⁶. ●

³ Les écarts entre pays peuvent s'expliquer en partie par des différences de modèles sociaux (plus ou moins familialistes), les pays d'Europe du Sud se démarquant par une proportion élevée de mères ou de grands-parents assumant la garde des enfants.

⁴ Les moins diplômés correspondent aux individus dont le niveau d'éducation atteint ne dépasse pas le premier cycle de l'enseignement. Cela correspond à la catégorie CITE 0-2 selon la classification internationale type de l'éducation de l'Unesco.

⁵ Les plus diplômés correspondent aux individus diplômés de l'enseignement supérieur. Cela correspond à la catégorie CITE 5-8.

⁶ La base de données d'Eurostat [ifsa_pop](#) fournit des statistiques sur la population, notamment selon le pays de naissance, le niveau de formation et le statut d'activité.

Thibault Cruzet (Dares)

Pour en savoir plus

[1] [Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux](#).

[2] Unédic (2022), [L'essor de l'apprentissage et ses effets sur l'emploi et l'assurance chômage](#), Analyses, décembre.

[3] Guérin V. (2026), [Les seniors sur le marché du travail en 2025](#), *Dares Résultats* n° 34, juillet.

[4] OCDE (2025), [Panorama des pensions 2025. Les indicateurs de l'OCDE et du G20](#), novembre.

[5] Meilland C. (2016), [Danemark - Le modèle de flexicurité : continuité ou rupture ?](#), *Chronique internationale de l'IRES* n° 155, septembre.

[6] Briard K. (2017), [L'élasticité de l'offre de travail des femmes](#), *Document d'études*, n°210, Dares, juin.

[7] Drees (2025), [La protection sociale en France et en Europe en 2024 \(édition 2025\) - Le risque famille en Europe](#), décembre.

[8] OCDE (2019), [Part-time and Partly Equal : Gender and Work in the Netherlands](#).

[9] Baron Rault A., Maillefert S.-E. (2025), [Depuis 2019, la main-d'œuvre née à l'étranger a largement contribué à la progression de l'emploi dans les principales économies européennes](#), éclairage de la *Note de conjoncture de l'Insee*, décembre.

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directeur de la rédaction
Gaël de Peretti

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Sabine Clerc

Maquettistes
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

Mise en page
Dares, ministère chargé du Travail ISSN 2267 - 4756

Réponses à la demande
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
dares.communication@travail.gouv.fr

La Dares est la direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques du ministère chargé du Travail. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

Dares¹¹
Statistique publique
du monde du travail